



*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

En communication

Pascal BAUDE

Patrick AUBIN

Pascal BOUCHET

Jean-Claude HEBRAS

Bernard MALFONDET

Jean-Claude MOREAU

Charles SCOTTO

Christian ZAKARIAN

Lauriane COURCIAT

Gisèle LE TUHAUT

Sylvie LE VIGOUROUX

Marianne MAZEL

Annie MOREAU

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Jean-Claude HEBRAS

Après étude des dossiers de candidatures pour l'organisation des barrages et finalités moins de 18 ans, la Commission a délibéré et, ont été retenus :

✓ **BARRAGES MASCULINS** (samedi 03 juin 2017)

. N3 accession N2 : HAND ST MAMET CERE et RANCE (15)

✓ **BARRAGES FEMININS** (samedi 17 juin 2017)

. N2 accession N1 : HAND SEDAN ARDENNES (08)

. N3 accession N2 : PAU NOUSTY SPORTS (64)

✓ **MOINS DE 18 ANS MASCULINS** (samedi 03 et dimanche 04 juin 2017)

. Championnats de France «Elite» et «Excellence» : CS VESULIEN HAUTE SAONE (70)

. Championnats de France «Challenge Falcony» et Challenge de France «Honneur» : HB GUILHERAND GRANGES (07)

✓ **MOINS DE 18 ANS FEMININS** (samedi 03 et dimanche 04 juin 2017)

. Championnats de France «Elite» et «Excellence» : HARNES HBC (62)

. Championnat de France «Challenge Garçonnet» et Challenge de France «Honneur» : PL AVRANCHES (50).

Les choix se sont portés en priorité sur différents critères, à savoir :

- ne pas avoir organisé de finales ou barrages sur les deux dernières années
- ne pas avoir d'équipe susceptible d'être concernée par la compétition
- une seule organisation par club et par ligue
- posséder une salle d'échauffement
- accès facile aux salles.

La COC se félicite d'avoir reçu plus d'une quarantaine de dossiers de candidatures et se réjouit de l'intérêt porté par les clubs à ces compétitions et les en remercie considérablement.

.../...



Etat des contrôles FDME : les membres examinent les anomalies remontées pour la journée du 26/27 novembre lors de la Coupe de France Nationale masculine et des Coupes de France Régionales et Départementales ainsi que les championnats seniors féminins avec encore des absences de secrétaires, que faire ???

La journée est validée avec cependant trois pénalités sportives en Coupe de France Départementale féminine et une en championnat N3F pour des joueuses inscrites sur les FDME qui ne figuraient pas à la date de la rencontre sur la convention.

Fait à Gentilly, le 03 décembre 2016

Pascal BAUDE
Président de la COC/FFHB

**Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.*



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE DU 26/27 NOVEMBRE 2016
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées <i>(Manquement à l'obligation de vérification de FDME)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - BEAUVAIS O.U.C N2F/P2 - BORDEAUX ETUDIANTS CLUB N3F/P1 - CM FLOIRAC CENON HANDBALL N3F/P1 - HANDBALL AJACCIO CLUB N3F/P8 - ENTENTE PLOUVORN HERMINE KERNIC HB N3F/P3
<u>LICENCE</u> Licence(s) manquante(s) <i>(licence non validée le jour de la rencontre)</i>	
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - ENTENTE AS AUXOIS/HBC SEMUR EN AUXOIS N3F/P6 - BROCELI HAND CDF Dept. F. (3° tour) - HBC CHAMPSAUR VALGAUDEMAR CDF Dept. F. (3° tour) - BRESSUIRE HBC CDF Dept F. (3° tour)

* Sous réserve des procédures en cours